

Typologie des lecteurs dans le Dictionnaire philosophique

Françoise Gevrey

► **To cite this version:**

Françoise Gevrey. Typologie des lecteurs dans le Dictionnaire philosophique. Journée d'étude autour du Dictionnaire Philosophique de Voltaire, Centre de recherche interdisciplinaire sur les modèles esthétiques et littéraires, université de Reims Champagne-Ardenne; Gevrey, Françoise, Dec 2008, Reims, France. hal-02899948

HAL Id: hal-02899948

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02899948>

Submitted on 15 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Typologie des lecteurs dans le *Dictionnaire philosophique*

Le présent exposé se situera en marge et en complément des articles consacrés au sujet de la lecture dans le *Portatif* : celui de R. Grandroute : « Le *Dictionnaire philosophique* et ses lecteurs », *Op. Cit.* n° 3, 1994 ; celui de S. Menant, « Composition et effets de lecture dans le *Portatif* », in *Lectures du Dictionnaire philosophique*, dir. Laurence Macé, PUR, 2008, celui de Christophe Cave, « Voltaire et l'herméneutique : les procédés de la dé-figuration dans le *Dictionnaire philosophique*. », *op. cit.* PUR, 2008.

Voltaire est l'auteur d'un célèbre pamphlet ironique intitulé *De l'horrible danger de la lecture* (publié en 1765), et l'on doit se souvenir que dans le *Dictionnaire philosophique* aucune scène de lecture n'est représentée, même dans les passages de fiction où l'on se situe en amont ou en aval de la lecture. En outre nul n'ignore que Kou ne lit pas dans le « Catéchisme chinois », pas plus que Théotime ne fera lire ses paroissiens dans le « Catéchisme du curé ».

Ce qui ne signifie pas que Voltaire n'est pas conscient du très grand succès de son ouvrage auprès des lecteurs, succès qu'atteste la préface de Louis Chaudon à son *Dictionnaire anti-philosophique* (1767) : « Tout le monde le lit ; tout le monde le cite ; militaires, magistrats, femmes, abbés, c'est une coupe dans laquelle tous les états et tous les âges s'abreuvent du poison de l'impiété » ; il ne s'agit donc pas d'une de ces futilités littéraires qui « de la toilette d'un petit-maître passent dans la boutique d'un épicier ».

Comme Sylvain Menant, nous pensons qu'il y eut une évolution probable de l'idée de la lecture de l'entourage de Frédéric II à la correspondance littéraire (à laquelle sont envoyés des articles comme « Convulsions » ou « Tyrannie »), puis à l'édition Varberg de 1765 ou à celle de 1769. Au départ Voltaire construit l'image fictive d'un jeune homme qui a du reste rassemblé les manuscrits, si l'on en croit le *Mémoire* (p. 438)¹. Cette image du lecteur doit au contexte de la clandestinité, mais aussi au désir de placer le lecteur dans la posture nécessaire pour écraser l'infâme « sans qu'on connaisse la main qui le fait » (p. 427). Le lecteur doit donc avoir voyagé et lu (« États », 180), savoir que Jésus n'a pas écrit (« Juste (Du) », 258), distinguer le conte de l'histoire vraie (« Martyre », 281), le livre étant au centre des combats menés dans le *Dictionnaire*.

¹ Toutes les références de pages renverront à l'édition des Classiques Garnier, éd. Raymond Naves revue par Olivier Ferret, 2008. (Voir les références à la rhapsodie, au brigandage, p. 396, 409, 436).

En outre la polémique installée dans un dictionnaire suppose d'avoir le souci du lecteur dont l'auteur anticipe les réactions (au cours des transitions), la lecture discontinuée (voir la préface), l'étonnement (381 « Torture », introduction d'un article de jurisprudence), afin de le conduire où il veut, ce qui suppose une marge de liberté et de tolérance qui a ses limites et qui laisse le premier rôle au lecteur Voltaire.

*

I / Le lecteur idéal : du *Portatif* à *La Raison par alphabet*

Voltaire semble adopter, et en même temps contester les typologies des manuels du XVIII^e siècle comme l'*Essai sur la lecture* de Bollioud-Mermet (1765)².

Le profil idéal est à la fois général et défini : la préface du *Dictionnaire* : celui de « personnes éclairées » (préface), de l'honnête homme qui « doit chercher à être philosophe, sans se piquer de l'être » (4)³. L'auteur se dit en relation avec d'autres qui seraient des « personnes de considération » susceptibles de lui envoyer des manuscrits (comme pour les périodiques du temps). Les lettrés sont toujours vantés (« Fraude », 203), parce qu'ils sont moins criminels et moins superstitieux, ce que confirme le jugement sur les lettrés de Chine (108).

C'est un « jeune homme fort instruit » qui à la fin de l'article « Ezéchiel (d') » fait face au « grave savant » qui défend une lecture allégorique du livre des prophètes (188). Le jeune homme incarne la vivacité, l'absence de préjugés.

En outre les lecteurs doivent posséder une culture et des références qui leur donnent une compétence herméneutique pour identifier les référents. Voltaire cite les auteurs latins sans les nommer (Horace, Pétrone, Ovide, 278, 378, 369). Le lecteur doit se fonder sur une culture aisée à retrouver (La Fontaine dans l'article « Grâce », 219). La seule mention des monades suffit à identifier Leibniz « subtil philosophe » (148), la coque de Fontenelle (« Ciel des anciens » 132) est immédiatement reconnaissable.

L'actualité enfin apparaît sans notes éclairantes : à propos du chevalier de La Barre, d'Aranda, de Broukana ou de la lecture du journal de Paul Lucas, prête-nom de la littérature clandestine.

2 / Le lecteur doit être capable de s'adonner à l'examen et à la réflexion (voir « Julien le philosophe », 255, « Préjugés » 331, la fin de « Morale » 308). Ces qualités sont nécessaires pour devenir « philosophe » (« Fraude » 204), pour juger un procès en « homme dégagé des

² *Essai sur la lecture*, Amsterdam et Lyon, Pierre Duplain, 1765.

³ Voir le compte que l'auteur se rend à lui-même et qui est destiné aux « honnêtes gens » (Corr. 1760).

préjugés et amateur de la vérité », « Secte » 363). Cet esprit implique le sens de l'allusion, de l'implicite et de l'ellipse, un plaisir des jeux de mots (« Julien le Philosophe » 257), de l'incongru (le beau et le crapaud dans « Beau, beauté », le « Souverain bien » transformé en souverain ragoût). Les fables sont convoquées (« Destin » 163) ainsi que les comparaisons (« Caractère » 62). Un idéal classique du *placere* reste présent, allant même jusqu'au rire (« Martyre 280).

La lecture délinéarisée du dictionnaire, peu alourdi de notes à la différence du *Traité sur la tolérance*, correspond à la fois au goût de Voltaire pour les catalogues (*Siècle de Louis XIV*), et à un désir de rendre le lecteur co-producteur de l'œuvre dans laquelle il circule et compare. Un relativisme s'impose à « quiconque a un peu de lecture » et peut comparer les mœurs (« Circoncision » 139).

3 / Les procédés de *captatio benevolentiae*

La lecture du *Dictionnaire* implique un « commerce avec l'auteur »⁴ qu'instaurent des formules comme « on sait, « il est clair que », « il faut convenir que » (145, 185, 240, 275, 336). Les clauses contiennent souvent des pronoms de la 2^e personne (« Amour » 19, « Anthropophages » 27), tout comme les *incipit* qui usent du pronom nous (« Martyre » 280). Le lecteur reçoit des ordres : celui de continuer (« Prêtre » 335, « Sensation » 366). Il est témoin de la colère de l'auteur (« Fausseté des vertus humaines » 193) ou de sa manière de se taire pour dire son indignation (« Prophète » 337). Il doit accepter les choix de Voltaire (« Conciles » 140, « Folie » 198). Il doit aussi décrypter les fausses attributions (« Job » 249) et se soumettre au jeu des renvois parodiques (« Joseph » 251, « Destin » 163).

Cette complicité, qui semble acquise, représente un danger aux yeux des adversaires de Voltaire comme Chaudon qui y voit une cause de la perversion des jeunes gens dans la préface de la deuxième édition de son anti-dictionnaire.

II – Le mauvais lecteur

Il est d'abord incarné par les « habitués de paroisse » désignés à la fin de « Julien le philosophe » (257).

Ces mauvais lecteurs sont formés par certains usages et des autorités.

⁴ « La communication réciproque des idées et des sentiments est le lien le plus doux, et le plus nécessaire dans la société. Non contents de penser et de réfléchir pour eux seuls, les hommes cherchent encore à se manifester mutuellement leurs pensées et leurs réflexions. Si les intérêts respectifs, si les besoins de la vie leur font un devoir de cette communication de sentiments, ce devoir même leur fait plaisir. On aime naturellement à pénétrer dans la pensée d'autrui ; on se plaît encore plus à lui faire connaître et adopter ce que l'on pense » Bollioud-Mermet, *op. cit.*, p. 88.

1/ les théologiens

Ils sont prédominants comme le prouve l'article « Christianisme ». Au contraire Jésus n'a pas écrit comme le rappelle l'article « Juste (du) » 258. La clause de « Grâce » raille la suffisance des théologiens qui considèrent que Dieu les inspire et demandent qu'on croie tout ce qu'ils ont dit (220). Les Juifs, attaqués comme lecteurs et copistes des Phéniciens et des autres textes religieux, ne peuvent se vanter d'avoir produit le « livre » originel. L'article sur Moïse attaque les exégètes du *Pentateuque* (307), tout comme « Inondation » s'en prend à Le Pelletier (241) en le nommant. Du reste personne n'a pu lire le livre d'Adam (9) et Voltaire juge malsain d'entrer dans les conflits sur les évangiles (184). Ce sont les savants de tous ordres qu'il faut récuser, les rabbins qui apprécient le style de la Bible (336-359) comme l'élève savant du fakir (« Esprit faux » 179). Les pédants admettent les livres apocryphes sans discernement (180). Ces exégètes ne savent pas faire usage de la science (par exemple Thomas Burnet à propos du Déluge, 240), ni de l'histoire comme La Blérierie, un religieux pourtant assez bon biographe de Julien l'Apostat (257). Une place de choix est réservée à Dom Calmet qui a tant lu pour « compiler » (135), qui se prend pour un « profond philosophe » et mérite en réalité d'être traité d'« imbécile » parce que ses notes sont des sottises pour rire (135, 158, 249, 350, 351). Quant aux livres des moralistes augustiniens comme Jacques Esprit, ils sont aussi bons à condamner (192) voire à brûler parce qu'ils n'interdisent pas la guerre : « Philosophes moralistes, brûlez tous vos livres » (223). Voltaire retourne contre ses adversaires la punition qui lui est infligée, et va jusqu'à invectiver les prêtres à la fin de « Carême », parce qu'ils ont produit des « arrêts » dans des tribunaux imbéciles (63). La clause de « Pierre » souligne l'absurdité inutile des débats théologiques, surtout quand ce sont les jésuites qui les conduisent (330).

2/ Les philosophes auteurs de masses livresques

Qu'ils soient anciens ou modernes, les auteurs ont tort de produire des sommes que les lecteurs ne peuvent assimiler sur des sujets spécieux. Ainsi saint Thomas d'Aquin, auteur d'une *Somme théologique* de 2000 pages (« Ange » 13), voir aussi 26). Mais Leibniz a composé aussi de « gros livres » (55) pour prouver que tout est bien, et Warburton eut sans doute tort d'écrire quatre volumes pour démontrer que la loi judaïque ne proposait ni peines ni récompenses après la mort, sans répondre à ses adversaires de manière convaincante (« Religion » 337). Rien ne sert d'écrire autant que Malebranche pour prouver la résurrection de manière grotesque (350). Au pauvre docteur et à ses pareils qui ont écrit « dix mille volumes » sur la matière, Voltaire s'oppose : « Je pourrais te faire un in-folio de questions, auxquelles tu ne devrais répondre que par quatre mots : *Je n'en sais rien.* » (« Bornes de

l'esprit humain », 60). D'où le statut ambigu des encyclopédistes : Diderot fut trop long sur le Beau, comme l'abbé Yvon sur l'âme ou sur le Souverain Bien. Même le texte de Polier de Bottens (« Messie ») est condensé. Ceux qui sont les plus « recyclés » dans le *Dictionnaire philosophique* ne sont pas avoués (de Prades et Diderot pour « Certain, Certitude », Naigeon pour « Antitrinitaires »).

Quant aux censeurs des hommes de lettres, ils sont tous coupables dans leurs commentaires qui font de l'écrivain raisonnable comme Bayle un « martyr des sots » (260). Les critiques littéraires ne comprennent pas où est leur devoir (151-156). Montesquieu est cité en exemple : « Cependant, et jésuites et jansénistes se réunirent tous contre l'*Esprit des lois*, et contre... et contre... et contre... » (« Convulsions » 146).

3/ Les adversaires de Voltaire

Une autre dimension de la lecture est celle que prennent les débats polémiques contemporains autour du *Dictionnaire philosophique*. Ce débat est permis par l'ajout d'articles et surtout par les notes. Voir par exemple « Catéchisme chinois » 75 : l'adversaire est invité à lire et relire Locke, pour ne pas accuser en vain Voltaire de ne pas croire à l'immortalité de l'âme. Le philosophe dialogue aussi avec ses lecteurs à propos de l'homosexualité et des « lois contre les mœurs » (23), des équivoques. Voltaire a lu Chaudon, mais aussi Rosset (« Liberté » 261 : « Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, et surtout bien raisonné, objecte que, si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera »), et Nonnotte qui se plaisait à relever les erreurs du philosophe. Dans cette période, le lecteur est associé directement au combat pamphlétaire.

III – Voltaire lecteur

Pour parvenir à une critique efficace, et à une indignation mordante, Voltaire a beaucoup lu. Il éprouve un vrai plaisir de la lecture, nécessaire pour engranger les matériaux qu'il désacralise ensuite en les détournant ou les décontextualisant. On se reportera au chapitre de Christiane Mervaud intitulé « La présence du déjà-dit »⁵. En fait Voltaire a sans doute un goût très vif de l'écrit (« David » 157). Homme du livre et des livres (il se récrit et se cite lui-même, 244, 278), il a beau jeu d'écrire : « je n'aime point à citer » (« Bien (tout est) 55). Ses carnets sont les preuves de cette lecture attentive qui s'accompagne de notes sur une chanson (« Credo » 148) ou sur un personnage (au prix de confusion comme sur le nom du théologien Knatchbull confondu avec le diable dans « Carême », 63).

⁵ *Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, nouvelle édition augmentée, Oxford, Vif, Paris, PUPS, 2008, p. 43-69.

1 / Voltaire exégète.

L'article « Genèse » est tout entier fait de gloses où l'auteur se cite parfois (210 à propos du jardin). Plus brièvement « Judée » s'appuie sur un verset de la *Genèse* (253) qu'on réfute. « Job » est l'occasion de s'interroger sur l'ancienneté et l'origine des livres et des langues (246). Voltaire aime à prendre en faute des doctes comme Dom Ruinart qui s'appuierait sur un manuscrit inauthentique (« Christianisme » 126).

Sur l'esprit de la lecture de la Bible on renverra au travail très précis de Christophe Cave qui montre le refus de la figuration par Voltaire⁶.

2 / La vérification par la méthode empirique

En réalité Voltaire, auteur de l'*Essai sur les mœurs*, croit aux archives qui permettent de juger un peuple ou une doctrine (« Jephthé » 246). Ses sources ne sont pas toujours bonnes ou justes (notamment à propos de l'Ezour-Védam dans « Maître, 279), mais il connaît bien Fleury, le Manuel des inquisiteurs traduit par Morellet en 1762, il débat constamment à partir de Bayle, en particulier de ses notes, il sait ce que M^{me} Dacier a écrit d'Aristophane qu'elle a traduit et il oppose cette admiration à l'idée de Plutarque (« Athée » 37-38). Il feint de prendre cette culture livresque de haut : ainsi pour l'abbé Pluche, qu'il semble d'abord avoir presque oublié (« un écrivain qu'on nomme, je crois Pluche ») quand il s'agit de son *Histoire du Ciel*, mais qu'il désigne ensuite comme « l'auteur du *Spectacle de la nature* » en faisant référence au personnage central du chevalier (« Ciel des Anciens » 134-136).

3 / La falsification

Voltaire ne recule pas devant les fausses attributions (« Évangile » attribué à Fréret, 183), les fausses signatures comme celle de Broukana qui est réellement allé en Palestine pour « Judée » 253, ou la compilation de faux manuscrits (« Dieu », 164), les renvois qui égarent (celui à Genève dans « États » 183). Il attribue une partie de « Credo » à l'abbé Castel de Saint-Pierre en rattrapant le mensonge par une conclusion qui fait intervenir l'idée de bienfaisance (150-151). Les anecdotes les plus communes lui sont utiles à propos de Pascal (« Sens commun », 364), ou bien l'histoire racontée par Temple à propos de la chandelière de Dublin (« Anthropophages » 28), anecdote qui peut faire penser à la *Modeste Proposition* de Swift (1729) qui suggérait aux Irlandais de manger leurs enfants.

Flavius Josèphe (« Abraham » 8), Fleury, Sextus Empiricus (« Amour socratique » 22) sont utilisés dans un sens contraire à leur position réelle, sans qu'on puisse penser que Voltaire se trompe. Il pratique un « cannibalisme » de l'écrit qui banalise les textes et les rend

⁶ « Voltaire et l'herméneutique : les procédés de la dé-figuration dans le *Dictionnaire philosophique* », in ouvrage cité, dir. L. Macé, p. 129-131.

réversibles pour manipuler le lecteur. L'auteur du *Dictionnaire philosophique* est un peu le « fripier » de la théologie et de la philosophie qu'il transforme à loisir pour mener son combat dans un intervalle entre l'érudition sérieuse ou naïve et la mondanité légère. Il est aisé de s'attaquer aux dialogues de Berkeley quand on résume le raisonnement en le caricaturant (« Corps », 147). Quand il donne un *Portatif*, Voltaire, se réserve le rôle de lecteur érudit, en comptant que les autres lecteurs réfléchiront à partir des pièces à conviction rapidement produites sous leurs yeux. Du reste le ton différent adopté dans les ajouts ou corrections des *Questions sur l'Encyclopédie*⁷ montrent la limite de cette habile polémique.

*

S'il est vrai qu'on note une évolution du ton et de l'image du lecteur entre le *Portatif* et *La Raison par alphabet*, la lecture se dégageant progressivement de la conversation pour demander une vérification et des raisonnements plus approfondis pour que les attaques atteignent leur cible, il reste certain que la lecture doit rendre au public le sens de la relativité, celui qui est exigé à la fin de « Circoncision ». Du cannibalisme des textes, il ressort l'exigence d'affirmer son ignorance, comme à la fin de l'article « Anges », ce qui peut sembler un paradoxe lorsqu'on lit un dictionnaire.

Il ne s'agit pas de nier le plaisir de la littérature pour elle-même, ce que rappelle l'*incipit* de « Joseph » (248). Théotime ira au théâtre applaudir Molière et Racine, mais la morale qu'il enseignera ne viendra pas vraiment des livres, elle sera inscrite dans le cœur de l'homme, sans controverses. À voir les exemples de Kou ou de Théotime, on pourrait penser que la lecture souhaitée par Voltaire se fera dans un climat de tolérance, ce que semble confirmer la clause de l'article « Genèse » : « On doit certainement en conclure que ceux qui entendent parfaitement ce livre doivent tolérer ceux qui ne l'entendent pas ; car si ceux-ci n'y entendent rien, ce n'est pas leur faute ; mais ceux qui n'y comprennent rien doivent tolérer aussi ceux qui comprennent tout » (216-217). En réalité la charge d'ironie laisse planer le doute sur cette tolérance réciproque, et la lecture de la correspondance de Voltaire rend encore plus dubitatif. L'auteur affiche une fierté déterminée à la fin de « Vertu », en répondant hardiment aux théologiens (387).

Ainsi s'exercerait la « philosophie agissante » que Bollioud-Mermet appelait de ses vœux dans un tout autre contexte⁸, cette philosophie des vérités que les *Questions sur l'Encyclopédie* voudront « inculquer » au lecteur. Auteur, contradicteur et lecteur sont finalement liés dans un même destin que rappelle Voltaire : « J'ai nécessairement la passion

⁷ Voir le chapitre de Ch. Mervaud, *op. cit.*, p. 233 (« reprises et réécritures »).

⁸ *Op., cit.*, p. 70.

d'écrire ceci ; et toi, tu as la passion de me condamner : nous sommes tous deux également sots, également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire du mal, la mienne est d'aimer la vérité, et de publier malgré moi » (163).

Françoise Gevrey